

La première administration chargée de l'éducation physique en France a vu le jour en 1921, date à laquelle fut instituée, au ministère de la guerre, une mission temporaire concernant l'éducation physique et la préparation militaire, confiée à Henry PATE, député de la Seine.

Cela ne signifie nullement que l'État n'avait pas porté intérêt au sport. Depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle, les activités sportives conçues comme pratique d'hygiène, de régénérescence du corps, et de constitution d'une identité nationale furent souvent prises en charge par l'armée. On note, en effet, la création, à l'initiative du Colonel AMOROS, en 1819, du gymnase civil et militaire (qui deviendra l'année suivante l'école normale de gymnastique civile et militaire), et l'ouverture en 1852 de l'école normale de gymnastique de Joinville-le-Pont, installée dans la redoute de la Faisanderie.

Dès octobre 1925, une partie des attributions du commissariat chargé de l'éducation physique fut transférée au ministère de l'instruction publique et des beaux-arts (qui deviendra en juin 1932 celui de l'éducation nationale).

De février 1934 à juin 1936, fut instauré un ministère de la santé publique et de l'éducation physique.

Le 4 juin 1936, appelé par Léon BLUM, Léo LAGRANGE est nommé secrétaire d'État à l'organisation des loisirs et des sports (Pierre DEZARNEAULDS étant lui secrétaire d'État à l'éducation physique) : un pas important vient d'être franchi. Son œuvre novatrice, son enthousiasme, son dynamisme devaient laisser une trace profonde (demi-journée de plein air, billets de congés payés, brevet sportif populaire, auberges de jeunesse, clubs de loisirs...).

Puis, en tant que sous-secrétaire d'État à l'éducation physique, aux sports et aux loisirs (de mars à avril 1938), il insufflera une vie nouvelle à l'Office du Sport Scolaire et Universitaire.

Le gouvernement de Vichy, dans le désarroi que connaît la France, va créer deux commissariats généraux distincts « jeunesse » et « sport ». Ainsi les Chantiers de jeunesse, les Compagnons de France, les collèges de cadres, les services régionaux et départementaux, le développement de l'Institut National du Sport et professorat d'éducation physique sont réglementés par l'État.

De son côté, le gouvernement provisoire d'Alger comporte plusieurs services de jeunesse et des sports.

À la libération, dès le 10 septembre 1944, une direction générale de l'éducation physique et une direction des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire apparaissent au sein du ministère de l'éducation nationale. Le regroupement entre ces deux directions intervient un peu plus tard, pour donner naissance à une direction générale de la jeunesse et des sports...

L'ordonnance du 28 août 1945 permet à l'État de déléguer une partie de ses prérogatives aux fédérations et groupements sportifs : les bases de l'organisation du sport en France sont alors établies.

Le 18 mai 1946 est créé le Conseil de l'éducation populaire et des sports.

Dans les années qui suivent, et même si jusqu'en 1958, les moyens demeureront très insuffisants, le principe de la compétence de l'État dans le domaine des activités sportives et de jeunesse n'est plus réellement mis en cause, encore que ses modalités puissent varier. C'est ainsi que l'État se doit de prendre nombre de dispositions réglementaires ainsi qu'à mettre en place des cadres techniques permanents.

C'est le 27 septembre 1958 que le général DE GAULLE crée un Haut Commissariat à la Jeunesse et aux Sports et place à sa tête un sportif accompli, alpiniste de renom, vainqueur de l'Annapurna en 1950 : Maurice HERZOG. C'est le signe de la volonté du chef de l'État de doter cette administration de véritables moyens. L'inscription, en 1961, de la première loi de programme d'équipement sportif et socio-éducatif dans le cadre du IV<sup>ème</sup> plan, donne le signal d'une politique qui permet à la France d'amorcer un redressement spectaculaire dans un secteur particulièrement défavorisé.

Le 8 janvier 1966, François MISSOFFE est nommé ministre de la Jeunesse et des Sports. Il crée une direction de la jeunesse.

1968 révèle la complexité des questions relatives à la jeunesse et l'intérêt d'une coordination interministérielle. Joseph COMITI se voit alors confier le secrétariat d'État auprès du Premier ministre, chargé de la jeunesse et des sports, puis en juin 1969, chargé de la jeunesse, des sports et des loisirs. Ceci durera quelque 6 années avant que "Jeunesse et Sports" ne revienne dans le giron du ministère de l'éducation nationale puis dans celui du tout nouveau ministère de la qualité de vie.

Une direction nouvelle apparaît le 27 septembre 1978, celle du tourisme (qui restera rattachée jusqu'en août 1983).

1981 amène deux novations importantes : le transfert au ministère de l'éducation nationale des attributions en matière d'éducation physique et sportive et l'apparition de "Temps Libre".

La première cohabitation de la V<sup>ème</sup> République voit l'arrivée de Christian **BERGELIN**, en tant que secrétaire d'État, qui restructure l'organisation de l'administration centrale.

Au cours du premier gouvernement de Michel **ROCARD** en mai 1988, le terme "jeunesse" disparaît. Roger **BAMBUCK**, secrétaire d'État, assiste le ministre de l'Éducation nationale, de la recherche et des sports pour les attributions de celui-ci concernant la jeunesse et les sports.

L'arrivée de Frédérique **BREDIN**, ministre de la jeunesse et des sports en 1991, sera l'occasion d'une nouvelle réorganisation et la création d'une délégation aux formations.

Le 30 mars 1993, Edouard **BALLADUR** confiera à Michèle **ALLIOT-MARIE** le soin de diriger ce ministère. Dans le domaine du sport, 4 catégories d'actions ont été menées : la mise en avant des valeurs du sport avec l'accentuation de la lutte anti-dopage et la signature de la convention internationale, l'adoption de la loi contre la violence et le lancement de la campagne de l'esprit sportif. De plus, les conditions de réussite de la coupe du monde de football ont été mises en place. Pour les bénévoles, la Fondation du Bénévolat, reconnue d'utilité publique, a été créée. En matière de jeunesse, la Commission Nationale des Jeunes a affirmé le rôle central du ministère. De nombreuses mesures de cette opération concernent Jeunesse et Sports. À noter également le lancement d'une nouvelle carte jeunes, véritable passeport pour les moins de 26 ans. L'animation de terrain et le partenariat avec les associations ont pris un nouvel élan (création de postes d'animateurs et de contrats LASER).

Le 18 mai 1995 voit l'arrivée de Guy **DRUT**, champion olympique du 110 m haies à Montréal en 1976. Sous son impulsion, une action expérimentale d'envergure nationale est mise en œuvre dans le domaine des rythmes scolaires, un plan « Sport-Emploi » est mis en chantier, les ressources du FNDVA (Fonds National pour le Développement de la Vie Associative) sont doublées.

Marie-George **BUFFET** est nommée, le 4 juin 1997, ministre de la Jeunesse et des Sports. Elle mène une lutte contre le dopage dans le sport. Elle prend des mesures en faveur des bénévoles et crée une commission d'études sur l'histoire de la politique sportive en France pendant l'occupation de 1940 à 1944. Elle œuvre afin de favoriser la présence des femmes dans le sport.

Jean-François **LAMOUR**, ancien champion olympique et du monde de sabre, devient, le 7 mai 2002, ministre des Sports. Pour la première fois dans l'histoire de la Ve République les « Sports » ont un ministère à part entière. L'entité « Jeunesse » est rattachée à l'éducation nationale avec la nomination de Luc **FERRY** qui devient ministre de la Jeunesse, de l'Éducation Nationale et de la Recherche.

Le 31 mars 2004, Jean-François **LAMOUR** est reconduit dans ses fonctions en tant que ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative. Il récupère la Jeunesse, qui était auparavant dans les attributions du ministère de l'Éducation nationale. Sous le gouvernement Raffarin III, Jean-François Lamour voit ses fonctions élargies puisque en plus de la Jeunesse, son ministère est renforcé par la « vie associative »

Émile **PICQUES**  
Chef de la Mission des Archives du MJSVA  
Mars 2004